



ABROGATION DU DECRET SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

La réforme des rythmes, passant de 4 jours à 4 jours et demi, a été appliquée dès le 2 septembre, dans toutes les écoles primaires publiques (sauf pour les écoles privées) **malgré le refus majoritaire des enseignants et des communes.**

En faisant glisser les missions d'enseignement de l'Education nationale vers les communes ou autres structures intercommunales, cette mesure crée de **graves inégalités de traitement** sur le territoire, et entame une **confusion** entre scolaire et périscolaire. Les activités proposées dans de trop nombreux cas n'ont rien de périscolaire. Elles ne se résument bien trop souvent qu'à de la garderie.

Le coût de cette réforme, apparaît désormais clairement comme un gaspillage financier ! N'avait-on pas le temps d'y réfléchir davantage ? *« Les 250 millions d'euros (fonds d'amorçage) promis aux collectivités par François Hollande seront reconduits jusqu'en 2014 ».*

L'application de la réforme Peillon conduit l'école **au bord du gouffre** ! Ce n'est pas l'apprentissage qui épuise nos élèves. **Les Ministres de l'Education se sont trompés d'objectif en donnant la priorité aux rythmes scolaires.** Pour le SNEP-FAEN, la priorité est celle du **contenu des enseignements, les fameux programmes**, sur une semaine de 4 jours d'école !

Le SNEP-FAEN et la FAEN se sont opposés à cette réforme, qui était dans les propositions du candidat président, avec les **appels à la grève du 14 novembre et du 5 décembre 2013** pour demander **l'abrogation du décret** sur les rythmes scolaires... En unique réponse, le gouvernement n'a fait qu'augmenter le montant du fonds d'amorçage (+ de 370 millions d'euros) pour les communes revenant à la semaine de 4,5 jours. Le **SNEP-FAEN** estime que cet argent, 870 millions d'euros au total, revient de **droit aux écoles**. De cette façon, l'Etat détourne l'argent de l'Education nationale pour financer les rythmes scolaires. C'est purement scandaleux ! Une étude récente montre l'impact néfaste de cette réforme auprès des clubs et des associations culturelles, sportives... Une baisse de 30% de fréquentations induit une forte diminution de rentrées financières pour ceux-ci. **Non seulement cette réforme est nuisible aux liens sociaux et éducatifs mais en plus elle est destructrice d'emplois !**

Le SNEP-FAEN revendique la **légitimité du conseil d'école** pour organiser au mieux, et en accord avec l'ensemble des acteurs, **l'application et l'articulation des temps scolaires** et des temps périscolaires.

Le SNEP-FAEN exige que la refondation de l'école soit préparée dans son ensemble, c'est-à-dire que **temps scolaire et contenus d'enseignement soient revus dans le même sens**. Le **retour aux fondamentaux** est le garant d'une base d'apprentissage commune à tous les élèves. Elle doit être

suffisamment solide pour permettre à chaque élève de construire ensuite son propre parcours et éviter le simple empilement de savoirs !

L'école doit rester avant tout un lieu d'apprentissages. Le scolaire et le périscolaire ne peuvent fonctionner ensemble que si les exigences sont les mêmes partout.